

PRESSES UNIVERSITAIRES DE VALENCIENNES

Sous la direction de
José Carlos HERRERAS

1992
Situations linguistiques
dans les pays
de la Communauté Européenne

Préfacé par André MARTINET

LEZ VALENCIENNES
1992 N° 14

SOMMAIRE

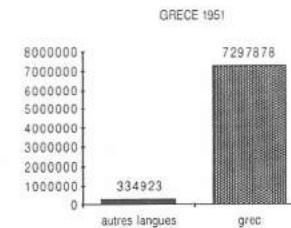
André MARTINET : <i>Préface</i>	9
José Carlos HERRERAS : <i>Introduction. La diversité linguistique dans l'Europe des Douze</i>	13
Dieter WELKE : <i>L'ALLEMAGNE. Un plurilinguisme réduit</i>	25
Ludo BEHEYDT et Guy JUCQUOIS : <i>LA BELGIQUE. Trois langues, trois régions, trois communautés</i>	39
Allan KARKER : <i>LE DANEMARK. Situation de la langue danoise</i> .	53
José Carlos HERRERAS : <i>L'ESPAGNE. Un pays plurilingue</i>	57
Henriette WALTER : <i>LA FRANCE. Un unilinguisme apparent</i>	73
Christos CLAIRIS : <i>LA GRECE. Au-delà de la « diglossie »</i>	85
Vera REGAN : <i>L'IRLANDE. Vers le bilinguisme ?</i>	99
Yves LE CLEZIO : <i>L'ITALIE. Entre la langue de Dante et les dialectes</i>	109
Jean-Claude MULLER : <i>LE LUXEMBOURG. Du dialecte à la langue nationale : le luxembourgeois</i>	121
Jan PEKELDER : <i>LES PAYS-BAS. Le néerlandais, langue commune</i>	137
Urbana SANTOS-PEREIRA BENDIHA : <i>LE PORTUGAL. L'homogénéité linguistique</i>	147
Maryvonne AKAMATSU : <i>LE ROYAUME-UNI. Les conquêtes de l'anglais</i>	155
Manuel I. CABEZAS GONZÁLEZ : <i>L'enseignement / apprentissage des langues étrangères dans la CEE</i>	171

LA GRÈCE AU-DELA DE LA «DIGLOSSIE»

par Christos CLAIRIS
Université René Descartes - Sorbonne

INTRODUCTION

On cite souvent la Grèce comme exemple lorsque l'on parle de diglossie (1) : on distingue, en général, la **dhimotiki** qui désigne la tendance à normaliser la langue grecque à partir de la reconnaissance des usages populaires, et littéraires non trop éloignés de l'oral, et la **katharévoussa** qui manifeste une volonté de retour aux formes les plus anciennes puisées dans les textes classiques, volonté qui supposait dans le même temps l'épuration de la langue de tout élément étranger. On connaît moins la Grèce comme un Etat sur le territoire duquel outre le grec, langue majoritaire, des langues minoritaires telles que le turc, l'albanais, l'aroumain, le slave, l'arménien,



le judéo-espagnol et d'autres langues sont historiquement parlées. Il est vrai que l'ensemble des locuteurs des langues minoritaires ne dépassait pas en 1951 4,5% (2) de la population totale du pays. Il est très vraisemblable que depuis cette proportion ne soit pas significativement modifiée.

Pour mieux comprendre la situation linguistique actuelle de la Grèce il est nécessaire de porter un regard historique sur la constitution de l'Etat grec, qui a acquis son indépendance en 1830.

Le nouvel Etat grec, qui au départ contient le Péloponnèse, les îles Cyclades, les îles Sporades et la partie sud de la Grèce continentale, se constitue à la suite d'un certain nombre d'événements historiques jusqu'à atteindre ses frontières actuelles. Ainsi en 1864 il acquiert l'Eptanèse qui jusqu'alors se trouvait sous l'administration anglaise, et en 1881 la Grèce intègre la Thessalie à la suite des traités de Saint Etienne et Bucarest. A l'issue des guerres balkaniques (1912-1913) la Grèce récupère l'île de Crète, l'Epire, la Macédoine et les îles orientales de la mer Egée. Le traité de Sèvres en 1920, qui, suite à la première guerre mondiale, octroie à la Grèce toute la Thrace jusqu'aux portes d'Istanbul et l'administration de Smyrne, reste sans effet. La non reconnaissance de ce traité par Kémal Ataturk a conduit celui-ci à mener une guerre d'indépendance contre les Alliés qui s'est terminée par l'abolition de l'Empire ottoman et la fondation du nouvel Etat turc. Le traité de Lausanne signé en 1923 entre la Grèce et la Turquie a fixé les frontières actuelles entre les deux pays ainsi que les règles concernant les communautés ethniquement hétérogènes vivant dans les deux pays respectivement. (3) Finalement, après la deuxième guerre mondiale, l'Italie a rendu à la Grèce les îles du Dodécanèse. Il est à signaler que dans tous ces territoires le grec était et reste toujours la langue majoritaire.

LE GREC

Le grec arrive en Grèce avec les migrations indo-européennes vers la fin du troisième millénaire avant notre ère. En contact avec les langues indigènes il parvient à les repousser et à s'étendre sur un vaste territoire. On sait que dans l'antiquité le grec était parlé en Crète, en Ionie, sur les côtes occidentales de l'Asie mineure, dans l'Italie du sud, dans ce qu'on appelait la Grande Grèce, en Sicile, et sur la côte provençale et languedocienne, notamment à Marseille, à Nice, à Antibes, à Agde. (4) Il est certain que l'organisation politique des Grecs dans l'antiquité, qui se manifeste sous la forme de villes-états, favorise les variétés régionales dont les dialectes *ionien*, *achéen* et *dorien* étaient les représentants les plus connus et qui, bien entendu, se subdivisaient à leur tour en un certain nombre de variétés.

La tentative d'unification des différentes villes-états grecques entreprise par le roi Philippe de Macédoine aboutit, pendant le règne de son fils Alexandre le Grand (356-323 av. J.-C.) au fondement d'un empire dont les limites s'étendaient jusqu'aux Indes. Pendant cette période et celle des suc-

cesseurs d'Alexandre le Grand le grec devient langue internationale et se développe sous la forme d'une *koiné* susceptible d'assurer la communication entre peuples de langues premières différentes. A cette même période sont rédigées les premières grammaires de la tradition occidentale, notamment en Alexandrie qui a prêté son nom à ces premiers grammairiens.

Avec la conquête romaine le latin prend le dessus sur le grec et devient langue de l'administration du nouvel empire. Après la division en 395 de l'Empire romain, le latin continue à assurer cette fonction y compris à Constantinople, la "Nouvelle Rome", capitale de la partie orientale. Deux siècles plus tard Justinien (527-565) dans une de ses *Nouvelles* (5) introduit le grec comme langue législative de l'Empire byzantin et contribue ainsi à son hellénisation. Entre-temps, en 476, l'Empire occidental avait disparu.

L'histoire du grec connaît un nouvel avatar avec la prise de Constantinople, en 1453, par les Ottomans et la disparition ainsi de l'Empire byzantin. Pendant les quatre siècles qui ont suivi jusqu'à ce que les Grecs obtiennent leur indépendance avec la fondation en 1830 du nouvel Etat grec, la langue grecque et la religion chrétienne-orthodoxe sont les éléments fondamentaux qui assurent le maintien de l'identité grecque.

Actuellement le grec est la langue officielle de deux pays indépendants, la République de Grèce et la République de Chypre. On compte de grandes collectivités de migrants qui ont maintenu leur langue aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Albanie, en ex-Union soviétique et en Afrique du sud. Il faut mentionner à part la communauté historique d'Istanbul, réunie autour du Patriarcat œcuménique de Constantinople, avec ces quelques milliers de locuteurs dont les origines remontent à l'ancien Empire byzantin. Nous citerons également comme un cas particulier la variété du grec, dit *grico* (6), parlée au sud de l'Italie, dont les origines sont controversées, certains les faisant remonter à l'antiquité, d'autres les attribuant à des événements historiques plus récents. Numériquement le grec est parlé par environ dix millions de locuteurs en Grèce et trois millions dans la diaspora.

Vu l'histoire du grec il serait un peu simpliste pour le linguiste d'affirmer, comme il arrive à certains de le faire, qu'il y a seulement **deux** formes du grec à savoir la *dhimotiki* et la *katharévoussa* (7). Il est également dépourvu de sens de soutenir que le grec parlé aujourd'hui est une synthèse de *dhimotiki* et de *katharévoussa* : toute langue à tout moment étant une synthèse de sa propre dynamique, historique et synchronique, cela va de soi. Ces deux appellations, *katharévoussa* et *dhimotiki*, sont plutôt les témoins d'un conflit idéologique faisant partie d'une recherche d'identité grecque qui se canalise au moyen des formes linguistiques et dont les origines remontent très loin dans le passé. Cette polarisation idéologique a eu une influence importante dans le jeu habituel de création, résurgence, disparition ou survie des formes linguistiques qui par ailleurs sont soumises à

la dynamique interne de la langue ainsi qu'aux exigences fondamentales des besoins de la communication. Dans une telle approche, bien au-delà d'une diglossie on a affaire à une véritable polyglossie (8) qui est le témoin d'une longue histoire et contribue positivement à ses moyens d'expression.

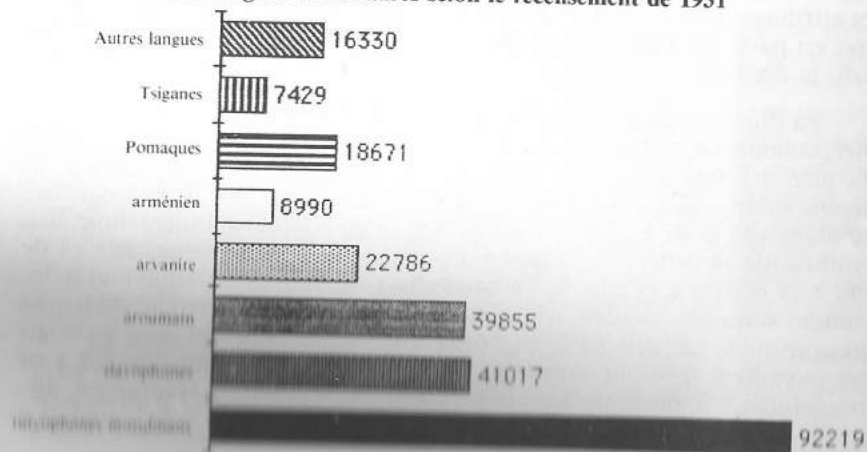
Comme nous pouvions l'imaginer, dans le contexte du monde moderne, en Grèce comme ailleurs, les variétés purement régionales sont en train de reculer, de disparaître. (9) Parmi les dialectes néohelléniques qui continuent à être parlés nous pouvons citer le chypriote, le crétois, le pontique, le tsakonien, les parlers des îles de la mer Egée ainsi que ceux des îles ioniennes, le grec du nord et certains parlers du Péloponnèse. (10)

LES AUTRES LANGUES

Il est difficile, par manque de données actualisées, de parler avec précision du nombre des locuteurs et de leur localisation, de l'état de fonctionnement ainsi que des conditions d'utilisation des langues minoritaires en Grèce. Il faudrait également signaler la difficulté particulière qu'il y aurait à distinguer entre langues parlées et identité culturelle attribuée aux locuteurs et/ou revendiquée par eux-mêmes. (11) Les informations auxquelles nous avons accès souvent ne sont pas de nature à nous éclairer sur ce point. Le recensement de population de 1951 fut le dernier à nous fournir des données numériques officielles (12) quant aux langues parlées en Grèce. Par ailleurs les recherches linguistiques et sociolinguistiques dans ce domaine ne font que commencer.

Selon le recensement de 1951 (13) il y avait en Grèce 179 895 locuteurs du turc, dont 92 219 musulmans (14), 41 017 locuteurs des variétés du slave, 39 855 locuteurs du coutsovalaque ou aroumain, 22 786 locuteurs de l'albanais ou arvanite, 8 990 locuteurs de l'arménien, et aussi 18 671

Les langues minoritaires selon le recensement de 1951

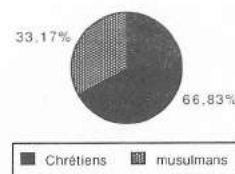


Pomaques et 7 429 Tsiganes. Les locuteurs du russe, français, roumain, anglais, espagnol, allemand, italien, hébreu et d'autres langues formaient un total de 16 330 individus.

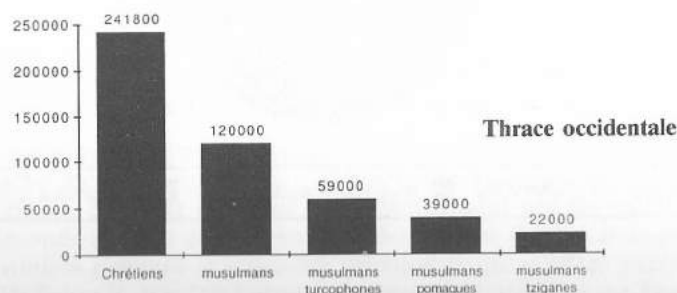
Il ne nous a pas semblé pertinent d'inclure dans le tableau de la page précédente les turcophones non-musulmans, ceux-ci étant généralement des Grecs d'Asie mineure, qui après la défaite de la Grèce pendant la guerre d'indépendance de la Turquie menée par Kémal Ataturk ont dû émigrer en Grèce en vertu d'un échange des populations entre les deux pays en 1922. Ils ont rarement transmis le turc à leurs enfants qui n'ont appris que le grec comme langue première ; ils font ainsi partie actuellement de la grecophonie.

Parmi les langues minoritaires le turc jouit d'un statut privilégié dans la mesure où il est parlé par une grande partie de la minorité musulmane dont les droits sont réglementés par le traité de Lausanne de 1923 (15) et dont l'habitat est fixé dans les départements de Xanthi, Rhodopi et Evros (16) de Thrace occidentale. Il est la seule langue minoritaire enseignée dans les écoles et dans les lycées bilingues dont la moitié des cours se fait en langue turque. De ce fait — et aussi grâce au soutien de la Turquie voisine — il joue un rôle dominant et assimilateur à l'intérieur de la communauté musulmane notamment auprès des Pomaques (17) et les Tsiganes qui constituent les autres composantes de ladite communauté. Selon les estimations les plus récentes (18) la population de la Thrace occidentale présente une composition que nous pouvons apprécier dans les tableaux suivants :

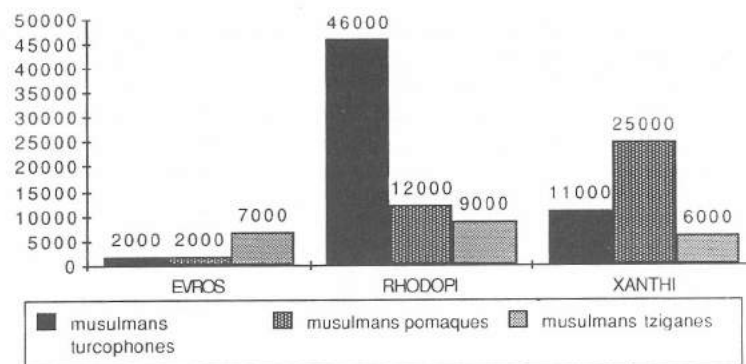
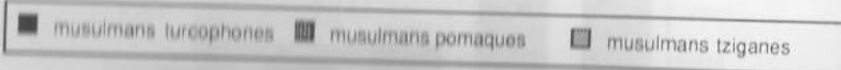
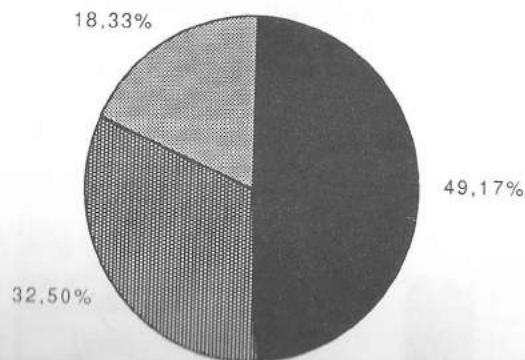
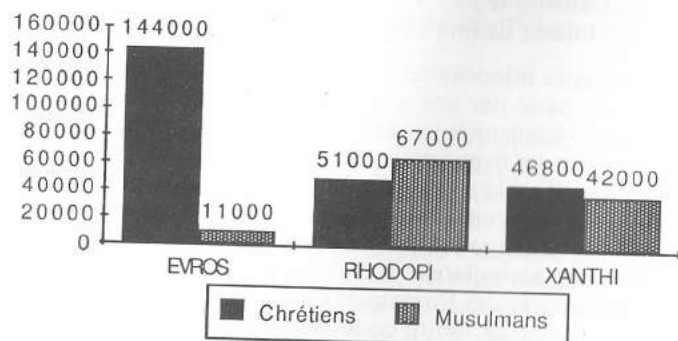
Thrace occidentale



Thrace occidentale



Distribution des chrétiens et des musulmans dans les trois préfectures de Thrace occidentale



Le turc, en dehors de Thrace occidentale, est aussi parlé par quelques milliers de locuteurs (2-3000) dans les îles du Dodécanèse, notamment à Rhodes. La majorité des turcophones de Thrace occidentale constitue une population rurale enfermée sur elle-même dont les contacts avec la langue grecque restent limités. Hélène Sella affirme que « Dans certains villages de montagne, les seules personnes qui parlent grec sont l'instituteur et le gendarme. » (19)

On sait peu de choses sur l'origine des Pomaques. (20) Ils se répartissent entre la Bulgarie (21), la Grèce et la Turquie. En Grèce ils occupent les régions les plus montagneuses de Thrace près de la frontière bulgare et vivent d'une façon isolée du reste de la population. Leur langue, à tradition orale, semble être une variété du slave. Comme nous l'avons déjà signalé, leur affinité culturelle avec les turcophones fait que leur langue se trouve plutôt sous l'influence du turc que sous celle du grec.

Le slave est parlé dans le territoire de Macédoine récupéré par la Grèce à la suite de la guerre des Balkans et de la première guerre mondiale. A cette époque des déplacements massifs des populations ont eu lieu. Des bilingues, parlant le grec et le slave, et revendiquant l'identité ethnique grecque ont émigré vers la partie de la Macédoine devenue grecque. D'autres se reconnaissant comme Bulgares sont partis dans le sens inverse ; d'autres sont restés. Le traité de Neuilly de 1919 faisait état de « migration volontaire des minorités raciales en Grèce et Bulgarie ». (22)

L'aroumain, parlé par les Valaques ou Coutsovalaques, est une langue latine proche du roumain. Quant à l'origine des Valaques deux positions sont en conflit. Selon la première les Valaques sont arrivés par le nord, selon la seconde il s'agit des descendants des anciens peuples indigènes qui ont été latinisés pendant la conquête romaine et qui gardent encore leur langue. (23) Selon P. Bec (24) l'aroumain « est parlé en Grèce, en Yougoslavie, en Bulgarie et en Albanie, par environ 350 000 sujets. » En Grèce l'arou-

main est parlé en Thessalie, Macédoine, Epire. Le foyer principal des Coutsovalaques est la région du Pinde. Il s'étend sur un territoire de 100 km de longueur et de 30 km de largeur, au long du massif du Pinde, jusqu'aux montagnes septentrionales de la Thessalie. D'autres foyers se trouvent au mont Olympe (Livadi), au mont Vermio, près de Véria et à Pissodéri, près de Florina. Actuellement les Coutsovalaques se déplacent vers les centres urbains de Thessalie (Trikala et Larissa) et de Macédoine (Véria, Katérini). (25)

L'arvanite est le nom par lequel sont connues les variétés de l'albanais parlé en Grèce. Elles sont proches de l'albanais du sud dit tosk. Les Arvanites sont installés en Grèce depuis plusieurs siècles. (26) Actuellement bilingues, (27) ils habitent surtout la partie centrale et sud de la Grèce. G. Drettas précise qu'on parle les dialectes arvanites dans les zones suivantes : (28) « région de l'Attique, Béotie (Thèbes), Eubée méridionale, Andros, Péloponnèse (région de Corinthe, Messénie), îles côtières (Poros, Hydra, Spetsai, Salamis). »

Le judéo-espagnol était parlé dans la région de Thessaloniki par une communauté juive prospère. Le recensement de population de 1928 mentionne 63 200 locuteurs d'espagnol. Après la deuxième guerre mondiale le nombre des locuteurs d'espagnol (29) mentionné par le recensement de 1951, à savoir 1 339 personnes, est tragiquement éloquent.

En conclusion je voudrais simplement rappeler les limitations obligées de cette présentation dues à l'absence des données actualisées et signaler l'urgence des recherches à entreprendre dans ce domaine.

NOTES

1. Dans le sens donné à ce terme par Ferguson dans son article « Diglossia » (*Word*, 1959). Pour une critique des caractéristiques attribuées au grec dans cet article voir Georges DRETTAS, 1986, « Les mots savants dans l'histoire... ».
2. Selon le recensement de population de 1951.
3. Nous reviendrons sur ce point ci-dessous à propos des langues minoritaires.
4. André MARTINET, 1986, *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-européens »*, Paris, Payot, p. 83.
5. Nov. décr., 7, 1 : οὐ τῆ πατριῶ φωνῆ τὸν νόμον συνεγράψαμεν, ἀλλὰ ταύτη δὴ τῆ κοινῆ τε καὶ Ἑλλάδι ὡστε ἔπαισιν αὐτὸν εἶναι γνώριμον διὰ τὸ πρόχειρον τῆς ἐρημείας.
6. Pour le grico voir entre autres PROFILI, Olga, 1983, *Le parler grico de Corigliano d'Otranto (Province de Lecce, Italie). Phénomènes d'interférence entre ce parler grec et les parlers romans environnants, ainsi qu'avec l'italien*, thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université des langues et lettres de Grenoble, 410 p. et KATSOYANNOU, Marianne et Elisabetta NUCERA, 1986, *Il caso galliciano, Calabria Sconosciuta*, 33-34, Reggio Calabria, p. 47-51. — A propos du grico CONTOSSOPOULOS (1981, *Διάλεκτοι και ιδιώματα*, p. 2) pense qu'il faudrait le considérer comme un créole à base grecque.
7. Pour le problème linguistique grec voir, entre autres, notre article « Le cas du grec ».

8. Le terme de **polyglossie**, actuellement disponible dans la littérature linguistique, est utilisé sous notre plume pour se référer aussi bien aux variétés des usages d'une même langue qu'à la présence de plusieurs langues dans la même communauté sociale. (Pour l'utilisation du terme cf. aussi notre article « Γλώσσα και πολυγλωσσία » [Langue et polyglossie]).

9. Cf. CONTOSSOPOULOS, 1981, p. 2.

10. Cf. DRETTAS, 1987, *Problèmes de linguistique balkanique*, p. 267 : « Le grec présente au moins cinq types dialectaux qu'on peut étiqueter de la façon suivante : pontique (Asie mineure du nord-est), chypriote, tsakonien (Péloponnèse orientale), grec du sud (îles, Attique, Péloponnèse), grec du nord (continent : Roumélie, Epire, Thessalie, Macédoine, Thrace : îles : Eubée septentrionale, Skiathos, Samothrace, etc.) ».

11. Nous n'avons nullement pu trouver, par exemple, de précisions sur la ou les langues pratiquées par des gens recensés comme tsiganes.

12. Le tableau suivant montre les données dont on a tenu compte dans les différents recensements effectués en Grèce :

	1828	36-56	1861	1870	1879	1889	1896	1907	1920	1928	1940	1951	1961	1971	1981	1991
âge		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
sexe		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
religion	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x				
langue				x	x	x		x	x	x	x	x				
chômage									x	x		x	x	x	x	x

13. Cité par ANGELOPOULOS, 1979, ANALIS, 1987 et le rapport de la Commission des Communautés Européennes (SIGUAN, 1990).

14. Le reste de la minorité turcophone étant composé par 86 838 orthodoxes, 704 catholiques, 580 protestants et 16 israélites.

15. Cf. SIGUAN, Miguel, 1990, « Les minorités linguistiques... », p. 55 : « Le traité de Lausanne qui mit fin à la guerre a réglé les déplacements des peuples entre la Grèce, la Turquie, autorisa cependant la présence d'une minorité grecque en Turquie et d'une minorité musulmane en Grèce, en Thrace occidentale. Les articles 37 à 44 du traité règlent les droits de la minorité non musulmane, c'est-à-dire orthodoxe, en Turquie. Voici ce que dit l'article 40 : « Les ressortissants Turcs appartenant à des minorités non musulmanes jouiront du même traitement des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants Turcs. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais toutes institutions charitables, religieuses ou sociales, toutes écoles et autres établissements d'enseignement et d'éducation avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion. » L'article 45 ajoute : « Les droits reconnus par les stipulations de la présente section aux minorités non musulmanes de la Turquie sont également reconnus à la minorité musulmane se trouvant sur son territoire. » et p. 59 : « Il faudrait signaler tout de même que la minorité grecque d'Istanbul, qui comptait 240 000 habitants en 1923, ne compte plus actuellement que 4 000 personnes âgées. »

16. De l'ouest vers l'est.

17. Cf. ARVANITOU, Evanthia, 1984, p. 166, note 1 : « ... une assimilation réelle des deux minorités est opérée sur le plan politique et juridique, qui signifie plus précisément que les Pomaques n'ayant pas leurs propres chefs politiques et juridiques sont soumis à ceux de la communauté turque. »

18. Voir SIGUAN, Miguel, 1990, p. 58. Pour les musulmans de Grèce le rapport du STATE DEPARTMENT OF UNITED STATES, 1990 fait état de 130 000 individus, un document interne du Ministère des Affaires Etrangères Grec, daté le 2 juin 1981, n° prot. Φ. 1105.400/8/ΑΣ1526 donne le chiffre de 109 000 individus, THEODOROPoulos, V.,

1988, p. 307 estime que leur nombre dépasse les 110 000 et SEFERTZIS, G., 1985, p. 60 les situe aux environs de 120 000 individus.

19. Voir Hélène SELLA, 1986, p. 26-27.

20. Le rapport de STATE DEPARTMENT OF UNITED STATES, 1990 les caractérise comme « bulgarian speaking muslims ». ARVANITOU, E., 1984, p. 25 s'interroge à leur égard : « De quoi est constituée la culture pomaque ? Nous ne pouvons que supposer le degré de parenté des Pomaques avec les anciens Thraces en se basant sur quelques faits historiques, peu nombreux, discontinus, et difficilement vérifiables. La présence d'éléments culturels d'origine byzantine est incontestable, ainsi que ceux d'origine slave, bulgare, précisément dans leur langue. "L'Islam roumélien" est venu plus récemment compléter ce qu'on pourrait caractériser comme l'héritage culturel pomaque. »

21. Selon ARVANITOU, E., 1984, p. 43 « la plus grande partie de l'ethnie pomaque, environ 350 000 personnes » vivent en Bulgarie.

22. Voir ANGELOPOULOS, Ath., 1979, p. 124.

23. Voir KATSANIS, N., 1977, p. 21.

24. BEC, P., 1971, p. 169. Cf. aussi TAGLIAVINI, Carlo, p. 486-487 : « El macedoromano, arumano o aromúnico (*aromân*), hablado por los arumanos (cutzoválacos o zincairos, o bien aromunos), esparcidos aquí y allá por la Península Balcánica (en Grecia, sobre todo en Tesalia y Epiro, unos 150 000 ; en Albania, especialmente en Musachia, unos 65 000 ; en Yugoslavia, especialmente en Macedonia, alrededor de Bitola, unos 100 000, y en Bulgaria, muy dispersos, unos 40 000. »

25. Je dois les informations concernant la localisation des Coutsovalaques en Grèce à une communication personnelle de Stamatis BEIS qui prépare une thèse sur l'aroumain.

26. TSITSIPIS, L., 1984, p. 122 : « Albanian speakers have been domiciled in Greece for almost 500 years. »

27. TSITSIPIS, L., 1983, p. 10.

28. DRETTAS, G., 1987, p. 263.

29. Il n'est pas possible de savoir d'après l'indication « espagnol » des recensements combien de ces personnes parlaient le judéo-espagnol.

BIBLIOGRAPHIE

ANALIS, Dimitri, 1987, *Les minorités dans les Balkans*, Paris, Groupement pour les Droits des Minorités, 74 p.

ΑΝΔΡΕΑΔΗΣ, Κ.Γ., 1956, Η Μουσουλμανική Μειονότητα της Δυτικής Θράκης [La minorité musulmane de Thrace occidentale], Θεσσαλονίκη, Εταιρεία Μακεδονικών Σπουδών, ΙΜΧΑ, 120 p.

ΑΝΓΕΛΟΠΟΥΛΟΣ, Αθ., 1979, Population distribution of Greece today according to language national consciousness and religion. (On the basis of official statistics and census returns), *Balkan Studies*, 20, 1, Thessaloniki, p. 123-132.

ΑΝΟΝΥΜΕ, La Grèce plurilingue, 1990-91, *Bulletin*, Le Bureau européen pour les langues moins répandues, p. 1-4.

ΑΡΒΑΝΙΤΟΥ, Εβανθία, 1984, *Turcs et Pomaques en Grèce du nord (Thrace). Une minorité religieuse ou deux minorités nationales*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris VII, 298 p., (non publiée).

ΒΑΖΙΝ, Λουίς, 1983, La réforme linguistique en Turquie, *La réforme des langues : histoire et avenir*, Claude HAGEGE et István FODOR (éds.), Hamburg, Buske Verlag, p. 155-177.

ΒΕC, P., 1971, *Manuel pratique de philologie romane*, tome II, Paris, Picard, 634 p. + 14 cartes.

CLAIRIS, Christos, 1972, Lengua helénica, *Bizantion Nea Hellas*, Santiago, Universidad de Chile, p. 179-197.

CLAIRIS, Christos, 1983, Le cas du grec, *La réforme des langues : histoire et avenir*, Claude HAGEGE et István FODOR (éds.), Hamburg, Buske Verlag, p. 351-362.

CLAIRIS, Christos, 1990, Γλώσσα και πολυγλωσσία, *Θέματα γενικής γλωσσολογίας [Thèmes de linguistique générale]*, Athènes, Néféli, p. 194-203.

COUROUCLI, Μαρία, 1991, Diglossie et double langage. Langues et langages d'honneur en Grèce, *Langue et Société*, 57, Paris, MSH, p. 71-92.

ΔΑΜΑΣΚΗΝΟΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΗΣ ΜΑΡΩΝΕΙΑΣ ΚΑΙ ΚΟΜΟΘΗΝΗΣ, 1989, Η εθνική επαλήθεια της Δυτικής Θράκης [Le rempart national de Thrace occidentale], *Αθήναι, Εθνική ένωση των βορείων Ελλήνων*, 18 p.

DOCUMENT, 1986, *Les minorités linguistiques dans les pays de la Communauté européenne*, rapport de synthèse par Istituto della Enciclopedia Italiana, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 368 p.

DRETTAS, Georges, 1979, La diglossie, mythe ou réalité ?, *Actes du 5^e Colloque international de linguistique fonctionnelle, Ioannina, 10-15 juillet 1978*, Paris, Sorbonne, p. 148-153.

DRETTAS, Georges, 1986, Les mots savants ont une histoire..., *La Linguistique*, 22, 1, Paris, PUF, p. 137-142.

DRETTAS, Georges, 1987, Problèmes de la linguistique balkanique, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXII, 1, Paris, Klincksieck, p. 257-281.

DRETTAS, Georges, 1990, Le dialecte bulgare-macédonien de Xr. (Edhessa, Grèce). Questions de typologie, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXV, 1, Paris, Klincksieck, p. 227-265.

ECONOMOPOULOS, Cléoménis, 1974, La minorité grecque en Turquie et la minorité musulmane en Grèce, *Europe sud-est*, p. 15-27.

FERGUSON, Charles A., 1959, Diglossia, *Word*, p. 325-340.

ΚΑΤΣΑΝΗ, Νικολάου Αθ., 1977, Ελληνικές επιδράσεις στα κουτσοβλάχικα, (φωνητική-μορφολογία) [Influences du grec sur le valaque (phonétique-morphologie)], Thessalonique, 220 p.

ΚΑΤΣΑΝΗΣ, Ν. - Κ. ΝΤΙΝΑΣ, 1990, Γραμματική της κοινής κουτσοβλαχικής [Grammaire du valaque commun], Thessalonique, 149 p.

ΚΟΝΤΟΣΟΠΟΥΛΟΣ, Νικόλαος J., 1972, Los dialectos en la Grecia contemporánea, *Λεξικογραφικό Δελτίο*, 12, Ακαδημία Αθηνών, Athènes, p. 51-58.

ΚΟΝΤΟΣΟΠΟΥΛΟΥ, Νικολάου Γ., 1981, Διάλεκτοι και ιδιώματα της νέας ελληνικής [Dialectes et idiomes du néo-hellénique], Athènes, 133 p.

MARTINET, André, 1986, *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les «Indo-européens»*, Paris, Payot, 274 p.

ΜΠΑΜΠΙΝΙΩΤΗΣ, Γεώργιος, 1988-89, Η θέση της μακεδονικής στις αρχαίες ελληνικές διαλέκτους. Το πρόβλημα της κατατάξεως της αρχαίας μακεδονικής διαλέκτου [La place du macédonien parmi les anciens dialectes grecs. Le problème de classification de l'ancien dialecte macédonien], *Γλωσσολογία*, 7-8, Αθήνα, σ. 53-69.

ΠΑΠΑΕΥΓΕΝΙΟΥ, Αθαν., 1946, Βόρειος Ελλάς. Μειονότητες από στατιστικής απόψεως εν σχέσει με τον πληθυσμόν και την εκπαίδευσιν [Grèce du nord. Les minorités du point de vue statistique en relation avec la population et l'éducation], *Θεσσαλονίκη, Σύλλογος προς διάδοσιν των ελληνικών γραμμάτων*, 54 p.

ΡΟΠΟΒΙC, Alexandre, 1982, L'Islam et l'Etat dans les pays du sud-est européen, Olivier CARRE (éd.), *L'Islam et l'Etat aujourd'hui*, Paris, PUF.

ΘΕΟΔΩΡΟΠΟΥΛΟΣ, Βύρων, 1988, *Οι Τούρκοι και εμείς* [Les Turcs et nous], Athènes, Fytrakis, 355 p. + 3 cartes.

RESOLUTION 192 (1988) sur les langues régionales ou minoritaires en Europe, *Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe*.

ΣΕΦΕΡΤΖΗΣ, Γιώργος, 1985, *Μουσουλμάνοι της Δυτικής Θράκης: Η ιστορία ενός πολλαπλού δράματος* [Musulmans de Thrace occidentale: L'histoire d'un drame multiple], *Τετράδια πολιτικού διαλόγου έρευνας και κριτικής*, 11, p. 59-66.

SELLA, Hélène, 1986, *Le grec parlé par les turcophones du nord-est de la Grèce (Thrace occidentale)*, thèse de doctorat soutenue à l'Université René Descartes - Paris V, 794 p. (non publiée).

SELLA, Hélène, 1986-87, *Maintien et changement des langues: le cas du grec et du turc*, *Glossologia*, 5-6, Athènes, p. 139-149.

SIGUAN, Miguel, 1990, *Les minorités linguistiques dans la communauté économique européenne: Espagne, Portugal, Grèce. Résumé du rapport*. Bruxelles-Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 68 p. et notamment sur la Grèce p. 53-65.

STATE DEPARTMENT OF UNITED STATES, *Country reports on human rights practices for 1990* (extrait concernant la Grèce [10 pages polycopiées] du rapport annuel destiné au Congrès américain).

SVORONOS, Nicos, 1972, *Histoire de la Grèce Moderne*, Paris, PUF.

TAGLIAVINI, Carlo, 1973, *Origines de las lenguas neolatinas. Introducción a la filología romance*, trad. de Juan ALMELA (1^{re} éd. italien en 1949).

ΤΣΙΤΣΙΠΗΣ, Λουκάς, 1983, *Η εθνογραφία της γλώσσας* [L'ethnographie de la langue], *Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών*, 50, Αθήνα, *Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών*, p. 3-19.

TSITSIPIS, Lukas D., 1983, *Narrative performance in a dying language: Evidence from Albanian in Greece*, *Word*, 34, 1, p. 25-36.

TSITSIPIS, Lukas D., 1984, *Functional restriction and grammatical reduction in albanian language in Greece*, *Zeitschrift für Balkanologie*, XX, 1, p. 122-131.

ΕΛΛΑΣ - GRÈCE
Διοικητική διαίρεση - Administrative division

